

Cote du document: EB 2015/LOT/P.35/Rev.1
Date: 12 décembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don à la République du Tadjikistan pour le Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Frits Jepsen
Chargé de programme de pays
Division Proche-Orient,
Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2675
courriel: f.jepsen@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	4
C. Composantes/résultats	4
III. Exécution du projet	5
A. Approche	5
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	7
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	8
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	9
A. Respect des politiques du FIDA	9
B. Alignement et harmonisation	9
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	9
D. Participation à l'élaboration des politiques	10
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	10
VII. Recommandation	10
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	11

Sigles et acronymes

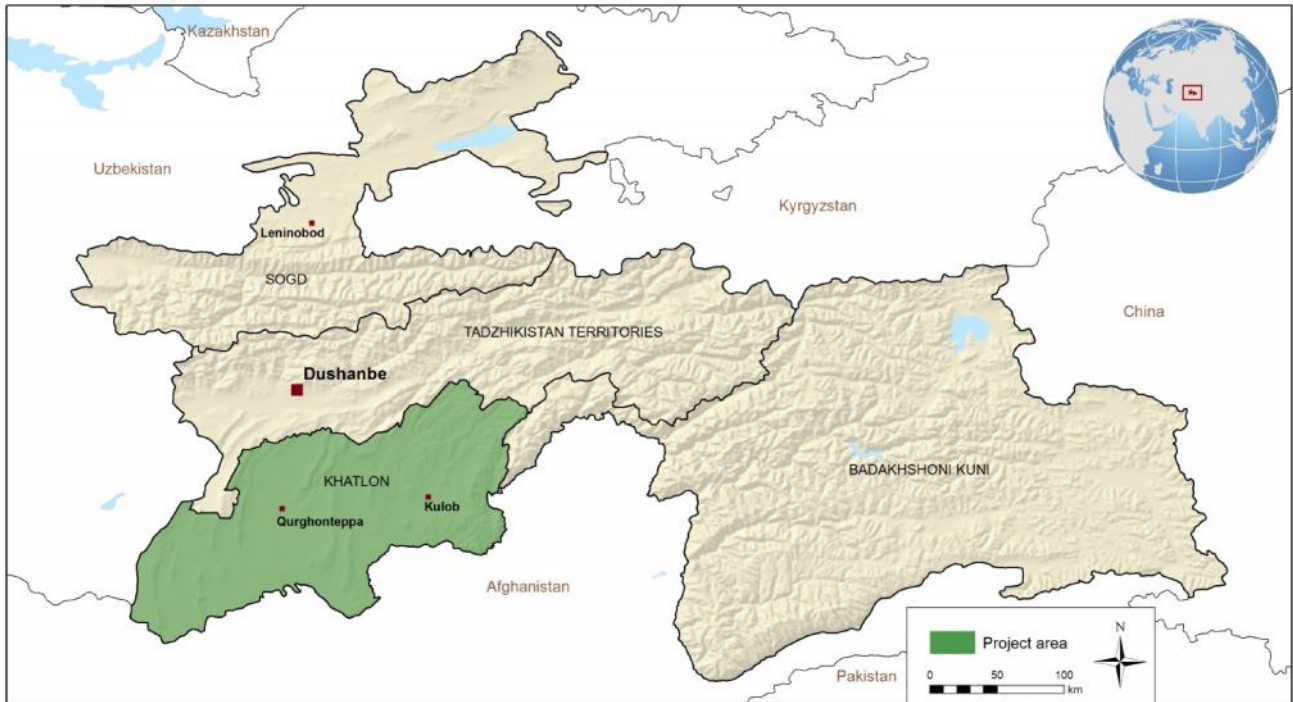
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CLPMP	Plan communautaire de gestion de l'élevage et des pâturages
CPP	Comité de pilotage du projet
LPDP	Projet de développement de l'élevage et des pâturages
PTBA	Plan de travail et budget annuel
UUP	Union d'usagers des pâturages
UGP	Unité de gestion du projet

Carte de la zone du projet

Tajikistan

Livestock and Pasture Development Project II

President's report



Source: FIDA; 30/06/2015

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Tadjikistan

Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Tadjikistan
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du projet:	24,2 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	6,2 millions de DTS (équivalent approximativement à 8,7 millions d'USD)
Montant du don du FIDA:	6,2 millions de DTS (équivalent approximativement à 8,7 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an
Autres dons:	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)
Montant du don ASAP:	3,6 millions de DTS (équivalent approximativement à 5 millions d'USD)
Contribution de l'emprunteur:	0,5 million d'USD
Contribution des bénéficiaires:	1,4 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République du Tadjikistan pour le Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II, telle qu'elle figure au paragraphe 38.

Proposition de prêt et don à la République du Tadjikistan pour le Projet de développement de l'élevage et des pâturages – Phase II

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Le Tadjikistan est un pays enclavé, où les zones montagneuses représentent environ 93% de la superficie terrestre totale, et qui compte 8,2 millions d'habitants. L'économie du Tadjikistan a connu depuis l'an 2000 une croissance annuelle supérieure à 8%, qui s'est ensuite ralentie, passant de 7,4% en 2013 à 6,7% en 2014, conséquence d'une chute de 8,3% des envois de fonds, dont le montant total constitue près de la moitié du produit intérieur brut (PIB) du pays. Les fonds envoyés par près d'un million de travailleurs migrants représentent jusqu'à 25% du revenu total des ménages, ce qui rend le pays extrêmement vulnérable aux chocs économiques externes. L'éloignement du pays, son infrastructure obsolète, la dégradation de ses systèmes éducatif et sanitaire, et le manque de ressources des pouvoirs publics constituent de sérieux obstacles au développement économique et social.
2. Le secteur agricole ne contribue que pour 21% au PIB du pays, mais il joue un rôle essentiel dans les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de la population rurale. En 2013, 73,4% des habitants du Tadjikistan vivaient dans les zones rurales, et se consacraient en majorité aux activités agricoles, qui représentaient 75% de l'emploi total. Les terres agricoles (4,8 millions d'hectares), qui occupent environ 34% de la superficie totale du pays (14,3 millions d'hectares), sont essentiellement composées de pâturages et de prairies de fauche (82%). Les ménages individuels sont à l'origine de plus de 50% de la production agricole du pays; dans certains sous-secteurs agricoles, leur contribution atteint 80 à 90%.
3. Le niveau de pauvreté a reculé au cours des 15 dernières années, se situant à 36% en 2013, tandis que l'extrême pauvreté était ramenée à 14%. La pauvreté est particulièrement élevée dans les zones rurales, où les moyens d'existence et la sécurité alimentaire de la population dépendent principalement de l'agriculture, de l'élevage et des envois de fonds. Les niveaux de pauvreté varient suivant les régions: on trouve la majorité des pauvres dans les régions de Khatlon et de Sughd, qui regroupent 65% de la population totale du Tadjikistan. Le Gouvernement du Tadjikistan a adopté un plan ambitieux visant à réduire à 20%, d'ici à 2020, le taux de pauvreté. Toutefois, compte tenu de la forte croissance démographique (3,8%), du manque d'emplois et de la diminution des envois de fonds, cet objectif représente un défi et exigera un engagement résolu en faveur d'un vaste programme de réformes et la mise en œuvre de ce programme.
4. Le Tadjikistan se situe au dernier rang du tableau, en Europe et en Asie centrale, pour ce qui concerne l'égalité entre les sexes, alors même que les femmes sont les principaux agriculteurs du pays. Le statut et la position des femmes au sein de la société ont connu un changement critique depuis l'indépendance, en 1991: elles ont

aujourd'hui reculé sur les plans de l'éducation, de l'emploi formel et des salaires. Près de la moitié des ménages souffrant d'une forte insécurité alimentaire sont dirigés par des femmes. L'agriculture représente leur principal secteur d'emploi – environ 50% d'entre elles étaient employées dans ce secteur en 2010. Toutefois, leur participation à l'activité agricole est caractérisée par des emplois saisonniers et peu ou pas rémunérés. Dans le secteur de l'élevage, les femmes sont principalement responsables des soins aux animaux sur la ferme, et assurent la plus grande partie du travail de préparation des aliments du bétail, de la traite des vaches et du nettoyage.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

5. Posséder des animaux d'élevage est l'une des principales stratégies de survie des petits exploitants du Tadjikistan. Le nombre de têtes de bétail a atteint des niveaux supérieurs à ceux de la période précédant immédiatement l'indépendance. De plus, l'élevage est une activité à laquelle se livre la quasi-totalité de la population rurale. La productivité du secteur de l'élevage est toutefois très faible. L'élevage dépend principalement du pâturage, avec comme complément quelques cultures fourragères limitées et un volume minime de concentrés. L'augmentation des stocks jointe à la baisse des approvisionnements en aliments pour le bétail a pour conséquence une baisse spectaculaire de la nourriture disponible par animal, ainsi que celle de la productivité de l'élevage.
6. De nombreux problèmes limitent la capacité des éleveurs d'optimiser l'utilisation des pâturages, et notamment le manque de connaissances techniques parmi les propriétaires de petit bétail, la médiocrité des modalités de gouvernance relatives à la gestion des pâturages, l'inefficacité de la gestion des troupeaux communautaires, le manque de nourriture pour animaux pendant les mois d'hiver, la dégradation de l'environnement, et le manque d'accès à des semences de fourrage et des infrastructures de qualité – le tout encore aggravé par le changement climatique. Le projet abordera ces contraintes pour tenter de réduire la vulnérabilité des communautés d'éleveurs face à la menace croissante que constitue l'évolution des conditions climatiques et à la vulnérabilité connexe à l'impact du changement climatique, pour faire en sorte que les ménages d'éleveurs optimisent leurs bénéfices, tout en préservant la gestion durable des pâturages. Compte tenu du nombre croissant de têtes de bétail et de la poursuite de la détérioration des pâturages naturels, l'accent mis sur les réformes de la gestion des pâturages s'est traduit par l'adoption, en mars 2013, de la Loi sur les pâturages. Cette loi a jeté les bases d'un début de réforme de décentralisation de la gestion des pâturages, en cours d'application à petite échelle dans quelques régions. L'expérience a toutefois montré qu'il est impératif de faciliter le processus de réforme en faisant davantage progresser le cadre d'action des pouvoirs publics et le cadre juridique de la gestion des pâturages.
7. L'amélioration de la productivité de l'élevage aiderait les ménages pauvres à faire face aux problèmes de sécurité alimentaire et améliorerait leur état nutritionnel. Malgré le recul relatif de la pauvreté, nombreuses sont les personnes qui sont encore pauvres et souffrent de malnutrition chronique. La situation la plus critique est celle qui concerne la consommation de viande, d'œufs, de lait et de produits laitiers: investir dans des mesures visant à surmonter les obstacles à l'augmentation de la productivité et de la production du bétail aura un impact immédiat sur le statut nutritionnel des petits exploitants, le profil de leur sécurité alimentaire, leur revenu et leurs moyens d'existence, et permettra une contribution accrue de l'élevage aux revenus, à l'emploi et à la productivité du secteur agricole. Le FIDA est considéré comme un partenaire idéal pour la fourniture de ce type d'appui aux paysans de la région de Khatlon, compte tenu de son expérience en matière de collaboration avec les petits exploitants agricoles en Asie et dans la Communauté des États indépendants.

8. Les interventions en matière d'adaptation au changement climatique aborderont les questions urgentes sur les plans de l'environnement et de la pauvreté. Le lien étroit qui existe entre la productivité de l'élevage et l'utilisation rationnelle et efficiente des pâturages exige que l'on accorde la même attention aux deux aspects de la production animale, à savoir la gestion des pâturages et celle des ressources naturelles. À cet effet, il faut donc s'efforcer d'intégrer la question de l'adaptation au changement climatique dans la gestion de l'élevage et des pâturages, compte tenu de l'extrême vulnérabilité de ce secteur. Bien que la région de Khatlon soit l'une des plus vulnérables au changement climatique et au risque de catastrophe naturelle, l'impact croissant du changement climatique n'a pas encore été pris explicitement en compte dans le Projet de développement de l'élevage et des pâturages (LPDP). Grâce au financement mis à disposition par le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), la question urgente de l'adaptation au changement climatique a été intégrée dans le LPDP ainsi que dans la deuxième phase de ce projet (LPDP-II). Outre les expériences tirées du LPDP, le projet fait également fond sur les expériences et les politiques, antérieures et en cours, d'autres agences internationales et d'importantes parties prenantes, et notamment la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAsD), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Fondation Aga Khan. Pendant l'exécution du projet, on s'emploiera à développer les synergies et les complémentarités avec ces institutions et les autres organisations actives dans des domaines tels que la gestion de l'élevage et des pâturages, le changement climatique et la réduction des risques de catastrophe. Le projet a établi des liens avec le Programme pilote de résilience face au changement climatique, financé par la Banque mondiale, la BAsD, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le Ministère britannique du développement international (DFID), au titre du Fonds stratégique pour le climat, l'un des deux fonds fiduciaires multidonateurs dans le cadre des Fonds d'investissement pour le climat.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

9. Le LPDP-II touchera environ 38 000 ménages ruraux répartis sur au moins 200 communautés dans cinq districts de la région de Khatlon qui est située dans le sud-ouest du pays, et sa population de 2,64 millions d'habitants représente à peu près le tiers de la population totale. La région est divisée en 25 districts, inégalement peuplés – de 19 000 à 175 000 habitants. Le LPDP-II ciblera les ménages d'éleveurs très pauvres mais qui ont le potentiel nécessaire pour accroître leur productivité. Pris ensemble, le LPDP et le LPDP-II ciblent 35% de la population, 35% des pâturages, 43% des grands ruminants, 52% des petits ruminants et 30% des superficies sous cultures de fourrage dans la région de Khatlon.
10. Le projet aura pour groupes cibles principaux: i) les ménages de petits éleveurs; ii) les prestataires privés de services vétérinaires et petits entrepreneurs ayant la possibilité de fournir des services aux ménages et aux petits exploitants agricoles; et iii) les ménages ayant à leur tête une femme et les femmes appartenant à des ménages pauvres. Le groupe cible sera composé de personnes dont le revenu est inférieur à 2 USD par jour, critère qui s'applique à l'heure actuelle à la moitié de la population totale de Khatlon.
11. Le projet adoptera l'approche suivante: i) ciblage géographique pour le choix des jamoats (divisions administratives) offrant un potentiel de développement de l'élevage et des pâturages; ii) choix des villages en fonction des données sur la pauvreté; iii) ciblage des ménages pour le choix des ménages répondant aux critères du projet en matière de pauvreté et d'égalité entre les sexes; et iv) ciblage sexospécifique pour le choix des femmes qui participeront à des activités spécifiques

du projet, par l'établissement de quotas spéciaux pour leur inclusion. Le projet continuera à mettre l'accent sur le rôle des femmes dans la production agricole et à accroître les efforts concertés visant à leur permettre de ne plus se limiter à une production de subsistance et de passer à une production de plus grande valeur axée sur le marché.

B. Objectif de développement du projet

12. Du point de vue du développement, le projet a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté dans la région de Khatlon. L'objectif de développement est d'améliorer l'état nutritionnel et d'accroître les revenus d'environ 38 000 ménages pauvres grâce au renforcement durable de la productivité de l'élevage et de la résilience face au changement climatique.

C. Composantes/résultats

13. Les investissements et les activités du projet seront exécutés dans le cadre de trois composantes, auxquelles s'ajoute la gestion du projet:
- a) Composante 1: Renforcement des institutions. Cette composante visera à accroître la capacité des institutions ciblées, relevant du secteur public ou d'organisations communautaires, afin qu'elles soient plus efficaces et plus efficientes dans le développement de la gestion des pâturages en faveur des pauvres. Les deux sous-composantes prévues auront pour objet: i) de renforcer les organisations communautaires; et ii) de faire progresser la mise au point des cadres d'action, sur les plans politique et juridique, et de renforcer les institutions nationales.
 - b) Composante 2: Amélioration de la productivité et de la santé animale. Cette composante a pour objectif clé d'améliorer l'accès aux services d'élevage et aux services vétérinaires, et d'accroître l'approvisionnement en fourrage des petits producteurs (principalement les ménages), ce qui débouchera sur une baisse de la mortalité et une productivité accrue des troupeaux d'ovins/caprins et des troupeaux de bovins, obtenues par la réduction de l'incidence et de la prévalence des maladies. Deux sous-composantes sont prévues: i) amélioration de la productivité du bétail; et ii) amélioration de la santé animale.
 - c) Composante 3: Développement des pâturages et diversification pour réduire la vulnérabilité. L'objectif clé de cette composante est d'accroître l'accès à des zones de pâturage plus productives et plus résilientes face au climat, et également de diversifier les possibilités de génération de revenus des communautés d'éleveurs par le biais d'une gestion durable à conduite communautaire des ressources naturelles. Le processus participatif de planification intégrera à la fois la gestion de pâturages résilients face au climat et la production/santé animale, établissant ainsi un lien entre les travaux à réaliser au titre des deux premières composantes. Cette composante renforcera la capacité d'adaptation, les compétences en matière de gouvernance et de gestion des Unions d'usagers des pâturages (UUP) et de leurs conseils élus, et réduira leur vulnérabilité au stress climatique. Cet objectif sera atteint grâce à une meilleure compréhension, parmi les membres de ces associations, de l'importance d'intégrer les mesures de réduction des risques climatiques dans les plans communautaires de gestion de l'élevage et des pâturages (CLPMP) et de veiller à la durabilité à long terme des pâturages et à la restauration des paysages de parcours, améliorant ainsi la productivité du bétail et contribuant à réduire le déficit en aliments pour le bétail et les pertes de revenu.

III. Exécution du projet

A. Approche

14. L'approche du projet se fonde sur les principes du développement impulsé par les communautés, pour améliorer la capacité d'adaptation, réduire les risques liés au climat et faire reculer la pauvreté. Bien que le LPDP offre des possibilités d'amélioration de la gestion des pâturages aux niveaux communautaire et national, les impacts croissants du changement climatique n'ont pas encore été explicitement pris en compte, notamment en termes d'élaboration du CLPMP et de la définition des priorités concernant des investissements rationnels à long terme pour l'amélioration des pâturages. Le LPDP-II abordera la question de l'intégration de cette question urgente que constitue l'adaptation au changement climatique, grâce à la disponibilité du financement de l'ASAP. Le LPDP et le LPDP-II seront traités comme un seul projet cohérent dans tous leurs aspects opérationnels et se compléteront mutuellement, spécifiquement en termes d'approche du "projet unique", des modalités d'exécution et des activités du projet.

B. Cadre organisationnel

15. Le Ministère de l'agriculture continuera d'assumer la responsabilité globale de la gestion du projet au nom du gouvernement. Au niveau national, un Comité de pilotage du projet (CPP) continuera de fournir les orientations générales au LPDP et au LPDP-II et d'assurer la supervision des plans de travail et budget annuels (PTBA) du projet. Le Vice-Ministre de l'agriculture responsable du secteur de l'élevage conservera la présidence du CPP. Le CPP examine l'avancement du projet et approuve son PTBA, ainsi que le rapport annuel d'activité.
16. Le Ministère de l'agriculture, agissant conjointement avec le Comité d'État pour l'aménagement des terres et la géodésie, ainsi qu'avec les hukumats de district, élaborera les politiques et les processus à suivre pour l'attribution aux UUP des droits d'usage des terres de pacage.
17. Le service d'État d'inspection vétérinaire, l'une des sous-divisiones du Ministère de l'agriculture, est chargé de fournir des services vétérinaires aux paysans. Dans le cadre du LPDP-II, le service d'État d'inspection vétérinaire aura pour tâches de i) communiquer des données à l'Unité de gestion du projet (UGP); ii) contribuer à l'identification de jamoats, de villages et de candidats-vétérinaires acceptables pour participer au renforcement de la sous-composante services vétérinaires privés; et iii) travailler en étroite liaison avec l'UGP et les facilitateurs communautaires au niveau des communautés, en particulier pour faire en sorte que les vétérinaires privés soient en mesure de devenir les prestataires d'un service efficace et financièrement durable.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

18. Les CLPMP élaborés par les UUP, dans une démarche sans exclusive et participative, seront approuvés par les jamoats, et soumis à l'UGP pour examen et approbation définitive. Prenant pour base les domaines prioritaires recensés par les UUP, les facilitateurs communautaires et l'UGP élaborent un plan préliminaire à intégrer au PTBA. L'UGP veillera à ce que les activités proposées répondent aux critères d'admissibilité au financement au titre du projet et que les plans proposés prennent en compte la mesure dans laquelle elles sont réalistes en termes de calendrier et de disponibilité de ressources. L'UGP préparera, pour chaque année du projet, des projets de PTBA à soumettre au CPP pour examen et approbation, et transmettra au FIDA des rapports semestriels et annuels d'activité.
19. Le système de suivi-évaluation fournira des informations détaillées permettant une gestion efficace et efficiente du projet et contribuera à tirer les enseignements de l'expérience d'exécution pour toutes les parties prenantes. Les activités de suivi

seront entreprises à trois étapes de la vie du projet – information de référence au démarrage, et évaluations de l'impact à mi-parcours et à l'achèvement du projet–, par le biais d'enquêtes mesurant l'impact du projet au fil du temps.

20. Les connaissances engendrées par le projet seront recueillies pour diffusion régionale et nationale au moyen de divers instruments, et notamment les médias électroniques, les réunions promotionnelles et les ateliers. Le LPDP-II continuera à préparer, à partir des enseignements acquis sur le terrain, des notes d'orientation spéciales, des profils de cas et des études de cas.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

21. Une évaluation du risque et de la capacité de gestion financière relative à cette opération a été réalisée, conformément aux directives de la Division du Contrôleur et des services financiers. Dans l'ensemble, le risque en matière de gestion financière est considéré comme moyen. La note de 2,3 attribuée dans la plus récente édition de l'indicateur de perception de la corruption publié par Transparency International implique un risque de corruption élevé. Au cours des dernières années, toutefois, de bons progrès ont été enregistrés dans les réformes de la gestion des finances publiques, avec un fort engagement du gouvernement en faveur de ces réformes. La conception de ce projet comporte quelques risques inhérents en matière de gestion financière, résultant du montant important des fonds réservés aux sous-projets, très dispersés sur le plan géographique, impulsés par les communautés. Ces risques seront atténués, dans une certaine mesure, par la gestion centralisée par l'UGP de la passation des marchés et des paiements relatifs à ces sous-projets. L'UGP proposée, qui gère actuellement le projet en cours (LPDP) dans le pays, a mis en place des systèmes et des procédures de responsabilité financière qui fonctionnent plutôt bien, et qui contribueront à maintenir à un niveau acceptable les risques en matière de contrôle. À l'heure actuelle, exception faite d'une affaire en suspens de non-conformité d'une passation de marché relevée dans un projet noté en 2010, la performance fiduciaire du portefeuille est dans l'ensemble satisfaisante. La gestion du projet a déjà fait l'objet de modifications visant son alignement sur les procédures en vigueur au FIDA, mais cette affaire n'est toujours pas réglée.
22. Plusieurs mesures sont prévues dans la conception du projet pour garantir une bonne gouvernance, à savoir une obligation redditionnelle démocratique, la transparence de la gestion financière, l'égalité entre les sexes et la mise en place de mécanismes pour les recours et les dédommagements. Il s'agit notamment:
 - i) d'une représentation régulière des parties prenantes, par l'intermédiaire du CPP, dans le cycle de planification, de suivi-évaluation, et d'évaluation de l'impact, prévoyant des mécanismes de recours et de dédommagement;
 - ii) de quotas pour les femmes bénéficiaires;
 - iii) de l'application de directives et de procédures de passation des marchés conformes aux Directives actuelles du FIDA en matière de passation des marchés. Parmi les mesures spécifiques nécessaires pour renforcer l'assurance sur l'utilisation des fonds, on peut mentionner le renforcement des mesures de surveillance pour l'acquisition et l'attribution de biens, d'équipements et d'intrants aux communautés, sur la base des sous-projets approuvés; l'introduction d'examens périodiques des audits internes des contrôles opérationnels en complément des audits financiers externes; l'adaptation du logiciel comptable à l'UGP pour son utilisation dans le cadre de ce projet; et le recrutement de personnel comptable supplémentaire. Des conventions adéquates ont été proposées pour ces mesures.

E. Supervision

23. Le projet sera supervisé directement par le FIDA. En fonction des besoins, une ou deux missions de supervision et d'appui à l'exécution seront organisées chaque année.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

24. On estime à 24 millions d'USD (163 millions de somoni tadjik [TJS]) le montant total de l'investissement et des coûts récurrents du projet, y compris les provisions pour aléas d'exécution et aléas financiers. Évaluées à 3% du coût total du projet, les provisions pour aléas d'exécution et les provisions pour aléas financiers sont faibles parce que les investissements associés aux différents dons représentent 76% environ du total des coûts du projet (ils sont exprimés comme une somme forfaitaire, sans provision pour aléas). La part en devises est estimée à 10,7 millions d'USD, soit quelque 44% du coût total du projet. Les droits et taxes représentent approximativement 0,45 million d'USD, soit 2% du coût total du projet, et se rattachent principalement aux travaux de génie civil, aux équipements et aux biens, qui représentent environ 15% du coût total. Les frais de gestion du projet s'élèvent à environ 6,7% du coût total du projet et sont partiellement couverts au titre du LPDP.

Tableau 1
Coût du projet, par composante et par source de financement
 (en milliers d'USD)

Composante	Don du FIDA		Prêt du FIDA		Don de l'ASAP		Bénéficiaires		Emprunteur		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Renforcement des institutions												
i) Renforcement des organisations communautaires	575	54,6	-	-	153	14,5	269	25,5	56	5,4	1 053	4,3
ii) Mise au point de cadres d'action sur le plan politique et juridique, et renforcement des institutions nationales	738	91,3	-	-	-	-	-	-	70	8,7	808	3,3
Sous-total 1	1 313	70,6	-	-	153	8,2	269	14,4	126	6,8	1 861	7,7
2. Amélioration de la productivité et de la santé animale												
i) Amélioration de la productivité de l'élevage	1 375	81,4	-	-	-	-	154	9,1	160	9,5	1 689	7,0
ii) Amélioration de la santé animale	496	89,3	-	-	-	-	30	5,4	30	5,4	556	2,3
Sous-total 2	1 871	83,4	-	-	-	-	184	8,2	190	8,5	2 245	9,3
3. Développement des pâturages et diversification pour réduire la vulnérabilité												
Gestion et investissement impulsés par la communauté pour des pâturages résilients face au changement climatique	4 002	22,3	8 700	48,5	4 358	24,3	871	4,9	23	0,1	17 953	74,1
Diversification des revenus:	-	-	-	-	525	95,5	25	4,5	-	-	550	2,3
Sous-total 3	4 002	21,6	8 700	47,0	4 883	26,4	896	4,8	23	0,1	18 503	76,4
4. Gestion du projet												
Gestion de projet	1 405	93,0	-	-	-	-	-	-	106	7,0	1 511	6,2
Suivi-évaluation	109	98,9	-	-	-	-	-	-	1	1,1	110	0,5
Sous-total – Gestion du projet	1 514	93,4	-	-	-	-	-	-	107	6,6	1 621	6,7
Total	8 699	35,9	8 700	35,9	5 036	20,8	1 348	5,6	447	1,8	24 230	100,0

B. Financement du projet

25. Un prêt du FIDA d'un montant de 8,7 millions d'USD (36% du coût total du projet) financera 47% de la composante développement des pâturages et diversification pour réduire la vulnérabilité. Un don du FIDA d'un montant de 8,7 millions d'USD (36% du coût total du projet) financera: 71% de la composante renforcement des institutions (1,3 million d'USD), 83% de la composante amélioration de la productivité et de la santé animale (1,9 million d'USD), 22% de la composante développement des pâturages et diversification pour réduire la vulnérabilité (4,0 millions d'USD), et 93% de la composante gestion du projet (1,5 million d'USD). Un don de l'ASAP, d'un montant de 5,0 millions d'USD (21% du coût total du projet) financera 8% de la composante renforcement des institutions (0,15 million d'USD) et 26% de la composante développement des pâturages et diversification pour réduire la vulnérabilité (4,8 millions d'USD). La contribution du gouvernement est estimée à

0,45 million d'USD (2%) et inclut des contributions provenant de son budget essentiellement pour couvrir les taxes (voir ci-dessous). Un montant d'approximativement 1,4 million d'USD (5,6%) sera apporté par les bénéficiaires à titre de cofinancement des CLPMP, et d'autres dons.

26. La contribution du gouvernement couvrira tous les droits et taxes sur tous les intrants du projet impliquant un financement par le prêt/don du FIDA et par le don de l'ASAP ou toute autre source externe de financement associée au prêt/don du FIDA et au don de l'ASAP.

Tableau 2

Coût du projet, par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Don du FIDA		Prêt du FIDA		Don de l'ASAP		Bénéficiaires		Taxes gouv.		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
I. Dépenses d'investissement												
A. Travaux de génie civil	69	84,7	-	-	-	-	-	-	12	15,3	81	0,3
B. Biens, équipement et fournitures	1 891	79,8	-	-	-	-	154	6,5	323	13,7	2 368	9,8
C. Véhicules	88	75,0	-	-	-	-	-	-	29	25,0	117	0,5
D. Assistance technique et études												
Assistance technique internationale	102	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	102	0,4
Assistance technique nationale	1 476	75,8	-	-	203	10,4	269	13,8	0	-	1 947	8,0
Études	102	100,0	-	-	-	-	-	-	0	-	102	0,4
Sous total D	1 680	78,1	-	-	203	9,4	269	12,5	0	-	2 152	8,9
E. Formation et ateliers	164	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	164	0,7
F. Dons pour les CLPMP	3 495	20,1	8 700	49,9	4 358	25,0	871	5,0	0	-	17 423	71,9
G. Dons pour la diversification	-	-	-	-	475	95,0	25	5,0	-	-	500	2,1
H. Tous autres dons	440	93,6	-	-	-	-	30	6,4	-	-	470	1,9
Total coûts d'investissement	7 825	33,6	8 700	37,4	5 036	21,6	1 348	5,8	365	1,6	23 274	96,1
II. Dépenses récurrentes												
A. Salaires et indemnités	343	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	343	1,4
B. Fonds social	76	100,0	-	-	-	-	-	-	-	-	76	0,3
C. Dépenses de fonctionnement												
Véhicules	246	84,7	-	-	-	-	-	-	44	15,3	291	1,2
Bureau	209	84,7	-	-	-	-	-	-	38	15,3	246	1,0
Sous-total C	455	84,8	-	-	-	-	-	-	82	15,3	537	2,2
Total dépenses récurrentes	874	91,4	-	-	-	-	-	-	82	8,6	956	3,9
COÛT TOTAL DU PROJET	8 699	35,9	8 700	35,9	5 036	20,8	1 348	5,6	447	1,8	24 230	100,0

C. Résumé des avantages et analyse économique

27. Les avantages du projet profiteront principalement aux ménages résidant dans les zones couvertes par les 200 UUP, constituant la zone du projet dans les districts choisis de la région de Khatlon. Quelque 38 000 ménages bénéficieront directement et indirectement des interventions du projet (80% des personnes ciblées).
28. L'analyse économique indique que le projet est solide du point de vue économique, avec un taux de rentabilité économique de 20% et une valeur actuelle nette d'environ 8,6 millions d'USD sur 20 ans, avec un flux d'avantages (à un taux d'actualisation de 12%) reposant sur des avantages quantifiables en rapport direct avec les activités entreprises à la suite de l'exécution des composantes.

D. Durabilité

29. De par sa conception, le projet adoptera une approche équilibrée entre la gestion de l'environnement, la croissance économique et l'accroissement du capital social. L'un des principaux objectifs prioritaires du projet consistera à promouvoir une politique allant dans le sens d'une gestion durable des pâturages, et à développer, au sein des UUP, une capacité d'adaptation grâce à laquelle elles pourront mieux gérer, et de manière durable, leurs zones de pacage en prenant en compte les impacts prévus du changement climatique sur les pâturages et les communautés d'éleveurs. Disposant

d'une sécurité de jouissance des terres et autonomisées grâce à l'obtention de connaissances techniques et de compétences organisationnelles, les UUP continueront de gérer les pâturages sur le terrain.

E. Identification et atténuation des risques

30. Les risques techniques et climatiques associés au projet peuvent avoir pour conséquence une réduction de la rentabilité économique. L'incapacité, de la part des agences gouvernementales et des communautés, de participer efficacement aux activités du projet peut se traduire par des retards dans la concrétisation des avantages. L'analyse de sensibilité permet de formuler les réserves suivantes: le projet serait économiquement viable même si les avantages étaient réduits de 41% ou si la concrétisation des avantages était retardée de deux ans.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

31. Le projet est pleinement aligné sur le Cadre stratégique du FIDA 2011–2015. Sa conception est également alignée sur: i) la nouvelle Politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement adoptée par le FIDA, qui propose que l'on prête davantage attention au risque et à la résilience afin de gérer les chocs en rapport avec l'environnement et les ressources naturelles, et encourage une diversification des moyens d'existence afin de réduire la vulnérabilité et de développer la résilience pour une gestion durable des ressources naturelles; et ii) la Stratégie du FIDA concernant le changement climatique. De même, la conception est pleinement conforme à la politique du FIDA en matière de ciblage et à la Politique du FIDA concernant d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et elle respecte les nouvelles procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique. Le projet LPDP-II est classé en catégorie environnementale B.

B. Alignement et harmonisation

32. Le projet est parfaitement cohérent avec les priorités de la Troisième communication nationale du Tadjikistan à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui place l'agriculture et l'élevage parmi les secteurs les plus particulièrement vulnérables face au changement climatique, et il contribue à la mise en œuvre de ces priorités. Le projet est également aligné sur le Plan national d'action pour l'atténuation des effets du changement climatique et sur le Programme stratégique du Tadjikistan pour la résilience face au changement climatique, et il contribuera à intégrer davantage les considérations relatives à l'adaptation au changement climatique dans la Stratégie nationale de développement, qui comporte déjà des objectifs de durabilité environnementale, une stratégie de réduction de la pauvreté faisant explicitement état des problèmes liés au changement climatique, et une stratégie d'adaptation au changement climatique pour la période 2015-2030 en cours d'élaboration sous la direction de l'Agence d'hydrométéorologie du Tadjikistan.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

33. Le LPDP en cours constitue une intervention de première importance dans le pays en termes de progression des réformes de la gestion des pâturages et de développement du secteur de l'élevage. S'appuyant sur l'expérience et les résultats du projet en cours, le Gouvernement du Tadjikistan a décidé de reproduire son approche à plus grande échelle et de l'étendre à des zones supplémentaires offrant un potentiel de développement de l'élevage. L'UGP déjà mise en place et le réseau d'institutions participantes, les modalités de partenariat établies, et la capacité et l'expertise accumulées dans le cadre du projet faciliteront l'expansion harmonieuse du LPDP-II aux nouvelles zones de la région de Khatlon.

D. Participation à l'élaboration des politiques

34. Le LPDP joue déjà un rôle de premier plan dans la plateforme en réseau sur la gestion des pâturages au Tadjikistan, dans laquelle la GIZ intervient comme facilitateur, en partageant son expérience et les enseignements tirés avec d'autres praticiens et des responsables des politiques dans ce domaine. Le LPDP-II continuera à fournir une assistance en vue de la formulation d'une politique et d'une stratégie nationales visant à intégrer l'adaptation au changement climatique dans la gestion durable des pâturages, et de l'élaboration des documents juridiques et réglementaires à l'appui de la mise en œuvre de la Loi sur les pâturages, avec notamment la conception d'une stratégie de gestion et d'amélioration des pâturages pour la période 2015-2020.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

35. Un accord de financement entre la République du Tadjikistan et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
36. La République du Tadjikistan est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
37. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

38. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Tadjikistan un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à six millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (6 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Tadjikistan un don d'un montant équivalant à six millions deux cent mille droits de tirage spéciaux (6 200 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le FIDA accordera à la République du Tadjikistan un don au titre de l'ASAP d'un montant équivalant à trois millions six cent mille droits de tirage spéciaux (3 600 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement

Negotiated financing agreement: "Livestock and Pasture Development Project – II (LPDP-II)"

(Negotiations concluded on 29 October 2015)

IFAD Loan Number: _____

IFAD Grant Number: _____

ASAP Trust Grant Number: _____

Project Title: Livestock and Pasture Development Project – II (LPDP-II) (the "Project")

The Republic of Tajikistan (the "Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

and

The Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund ("the ASAP Trust")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

Whereas the Executive Board of the Fund, at its 105th Session, approved the establishment of an Adaptation for Smallholder Agriculture Programme Trust Fund ("the ASAP Trust");

Whereas IFAD has agreed to extend a loan (the "IFAD Loan") and a grant (the "IFAD Grant") to the Borrower/Recipient for the purposes of financing the Project, on the terms and conditions set forth in this Agreement;

Whereas, on the basis of the above and other considerations, the ASAP Trust has agreed to extend a grant (the "ASAP Trust Grant") to the Borrower/Recipient for the purposes of increasing the financing in respect of the Project, on the terms and conditions set forth in this Agreement; and

Whereas the commitment of the ASAP Trust Grant is subject to availability of funds in the ASAP Trust;

Now Therefore, the Parties hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).

2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions"), are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For

the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.

3. The Fund shall provide the IFAD Loan and IFAD Grant and the ASAP Trust shall provide the ASAP Trust Grant to the Borrower/Recipient (collectively the "Financing"), which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1 A. The amount of the IFAD Loan is six million and two hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 6 200 000).

B. The amount of the IFAD Grant is six million and two hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 6 200 000).

C. The amount of the ASAP Trust Grant is three million and six hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 3 600 000).

2. The IFAD Loan is granted on Highly Concessional terms as defined in Paragraph 15(a)(iii) of the Policies and Criteria for IFAD Financing dated 14 February 2013.

3. The Loan Service Payment Currency for the Loan shall be US dollar.

4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.

5. Payments of principal and service charge of the Loan shall be payable on each 15 May and 15 November.

6. Designated account.

(a) There shall be one (1) designated account (the "Designated Account") for the purposes of receiving the proceeds of the IFAD Loan, the IFAD Grant and the ASAP Trust Grant and financing the Project.

(b) The Designated Account shall be opened by the Borrower/Recipient in a financial institution acceptable to the Fund and on terms and conditions satisfactory to the Fund, including but not limited to appropriate protection against set off, seizure or attachment. The Project Management Unit (the "PMU") referred to in Section E and Schedule 1 hereto, on behalf of the Borrower/Recipient, shall be fully authorized to operate the Designated Account in accordance with its procedures for the administration of accounts.

7. Project accounts.

There shall be three (3) Project accounts (the "Project Accounts"), one for each financing source and opened by the Borrower/Recipient in a financial institution acceptable to the Fund, in order to receive resources for the benefit of the Project from the Designated Account.

8. The Borrower/Recipient shall bear all taxes that may be due in connection with the Project.

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture (the "MOA").

2. The Project Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing shall be administered and the Project supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:

- (a) Any competent authority has taken action without the prior consent of the Fund for institutional changes to the Project Steering Committee (PSC) referred to in Schedule 1 hereto, and/or institutional and key personnel changes to the PMU, including but not limited to modification of the membership composition, dissolution and merger; and the Fund has determined that any such event listed above is likely to have a material adverse effect on the Project; or
- (b) The Project Director referred to in Schedule 1 hereto has been removed from the Project without the prior concurrence of the Fund.

2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (a) The State Enterprise "Project Management Unit "Livestock and Pasture Development" shall have been duly assigned for implementation of the Project;
- (b) an accounting software acceptable to the Fund shall have been configured for the use by the Project; and
- (c) the Project Implementation Manual (the "PIM") referred to in Schedule 1 hereto shall have been duly approved.

3. The following is designated as an additional specific condition precedent to the second withdrawal: draft Terms of Reference for external and internal audit shall have been submitted to the Fund for approval.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister for Finance of the
Republic of Tajikistan
Ministry of Finance
3, Academicians Radzhabovych Street
734025 Dushanbe, Tajikistan

Fax: (+992 37) 2216410

For the Fund:

President
International Fund for Agricultural

Development
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and the ASAP Trust and one (1) for the Borrower/Recipient.

REPUBLIC OF TAJIKISTAN

[insert name and title]

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

ADAPTATION FOR SMALLHOLDER AGRICULTURE
PROGRAMME TRUST FUND

Kanayo F. Nwanze
President of the International Fund for Agricultural
Development in its capacity as Trustee of the
Adaptation for Smallholder Agriculture Programme
Trust Fund

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. Target Population. The primary target group of the Project shall be the following: (i) smallholder livestock households; (ii) private veterinary service providers and small scale entrepreneurs with the potential to provide services to households and smallholder farmers; and (iii) women-headed households and women belonging to poor households. The Project is expected to reach approximately thirty-eight thousand (38 000) rural households in the Khatlon region at a high poverty level with a potential for increased livestock productivity.

2. Goal and Objectives. The goal of the Project is to contribute to the reduction of poverty in the Khatlon Oblast. The development objective is to increase the nutritional status and incomes of the Target Population by enhancing livestock productivity and climate resilience in a sustainable manner.

3. Components. The Project shall consist of the following Components:

Component 1 – Institutional Development

3.1. This Component shall seek to enhance the capacity of targeted public sector and Community Organizations (the “COs”) for more effective and efficient pro-poor pasture management development. Component 1 shall be achieved through the following two sub-components:

Sub-component 1.1: Development of COs. Under this sub-component, the PMU shall select communities of a high level of poverty, but also recognized potential for livestock development. Mobilization and strengthening of the Pasture Users’ Union (the “PUUs”) will be conducted by Community Facilitators (the “CFs”) – non-governmental organizations (“NGOs”) experienced in social mobilization of rural communities – backed by the technical expertise and knowledge provided by the Project’s technical team. The CFs shall facilitate the formation of the Common Interest Groups (the “CIGs”) among eligible smallholder households interested in and capable of participating in livestock development activities, and Self-help Women Groups (the “SWGs”) for income diversification activities. They shall also assist the selected communities to undertake the preparation and implementation of the Community Livestock and Pasture Management Plans (the “CLPMPs”).

Sub-component 1.2: Advancement of Policy and Legal Framework and Strengthening National Institutions. In order to ensure sustainability and advancement of pasture management reforms, the Project, under sub-component 1.2, shall extend support to institutional building, including that for the MOA. Technical guidance shall be provided for future pasture development in developing policy and legislation to advance pasture management transfer and monitoring pasture conditions, through assessing the quality of pastures and monitoring the performance of PUUs. The Project shall provide assistance in the formulation of a state policy and strategy for mainstreaming climate change adaptation into sustainable pasture management, and the elaboration of legal and regulatory documents to support the implementation of the Pasture Law. International and local technical assistance shall be mobilized to provide assistance to review and amend the Pasture Law.

Component 2 – Productivity Enhancement and Improved Animal Health

3.2. The key objective of this Component is to increase access to livestock and veterinary services, and fodder supply for smallholder producers, aiming at decreased mortality and increased productivity of sheep/goat flocks and cattle herds. This Component includes two (2) sub-components as follows:

Sub-component 2.1: Livestock Productivity Enhancement. Under this sub-component, livestock farmers/households will be organized into groups for the provision of training in improved animal husbandry and management practices, feed preparation and identification of hygiene and health aspects. The CFs shall deliver the training programme to the targeted communities. The sub-component shall promote fodder production and distribution through the establishment of a Seed Fund. It shall strengthen private entrepreneurs dealing with livestock input supply. Private sector participants dealing with marketing of dairy, meat and other livestock products shall be provided with business and technical assistance. The sub-component shall undertake an assessment of individual entrepreneurs and identify their specific needs for business development, equipment, credit and technical training. Business advisers recruited by the Project shall undertake a broker role by providing such services and linking individual entrepreneurs with the required service providers.

Sub-component 2.2: Improved Animal Health. Sub-component 2.2 shall support the development of private veterinary services and the establishment of a private veterinary network, which shall provide both animal health and artificial insemination services. A facility shall be established under the sub-component, to which veterinarians selected to serve the rural communities may submit applications for funding of veterinary drugs, training, equipment, veterinary tools and veterinary clinics/centres. Based on its experience of implementing this activity, the Project shall provide policy input on how the existing policy on the establishment of these services at village level can be further refined for more cost-effective use and a higher level of impact.

Component 3 – Pasture Development and Diversification for Vulnerability Reduction

3.3. The main objective of this Component is to increase access to more productive and climate resilient pasture areas as well as to diversified income-generating opportunities for livestock communities through a sustainable, community-led management of natural resources. This Component is composed of two sub-components as follows:

Sub-component 3.1: Community Resilient Pasture Management and Investments. The sub-component shall support PUUs in developing CLPMPs to address the degradation of pasture resources, deterioration of pasture infrastructure, climate adaptation needs in sustainable pasture management and restoration, winter feeding and livestock health and production. Training and capacity building shall be provided to the PUU members to carry out assessment and efficient planning, ensuring the active participation of the more vulnerable households and involvement of women in planning and decision-making. The sub-component shall build a monitoring and evaluation (“M&E”) system through modelling of pasture productivity to determine carrying capacity and identify remote pasture areas that could be accessed. Livestock-carrying capacity plans shall be based on flexible carrying capacity estimates to continuously adapt the stocking rates to the highly variable climatic conditions and biomass availability. These shall be done with support of technical assistance, and shall be part of the CLPMPs. To support the initial implementation of the CLPMPs, the Project shall provide investment grants through the PUUs. The exact amount of each grant shall be linked to the PUU population and performance of the PUU, including the collection of pasture use fees.

Sub-component 3.2: Income Diversification. This sub-component shall promote alternative sources of income to diversify household economies. It shall explore income-generating options beyond livestock to gradually reduce grazing pressure on pastures and mitigate the impact of climate change. The sub-component shall provide financing to encourage and nurture new economic activities through which the most vulnerable of the rural society – mainly women – can build and develop additional sources of income as a safety net against possible economic losses, to help build socio-economic resilience, enhance their nutritional status and increase their incomes. This shall be coupled with training and capacity enhancement activities for the identification, development and management of new climate-resilient businesses. The sub-component shall provide technical assistance, demand assessment, resource mapping, feasibility study and other related studies by a professional Technical Facilitator prior to micro-project funding.

II. Implementation Arrangements

4. The PSC. The PSC, as defined in the Financing Agreement between the Borrower/Recipient and the Fund for the Livestock and Pasture Development Project (Grant No. G-I-DSF-8083-TJ), entered into force on 5 August 2011 (the “LPDP Financing Agreement”), shall provide overall policy guidance for the Project and maintain oversight of the Project’s Annual Work Plans and Budgets (the “AWPBs”). The PSC shall review Project progress and approve its AWPBs and annual progress reports.

5. The PMU. The State Enterprise “Project Management Unit “Livestock and Pasture Development”, as defined in the LPDP Financing Agreement and that has been assigned for implementation of LPDP, shall employ cluster officers for the Project and a Climate Adaptation Consultant, and additional procurement, financial, information dissemination and knowledge management and M&E staff to take on the additional workload arising from the implementation of the Project. The major functions of the PMU are to: (i) ensure that the Project is implemented in accordance with its design; (ii) prepare and implement AWPBs; (iii) ensure timely recruitment of service providers, staff and consultants; (iv) ensure effective coordination of all activities and agencies involved; (v) maintain appropriate accounts, including reports on withdrawal applications and disbursements; (vi) manage procurement in accordance with the Fund and the Borrower/Recipient’s guidelines; (vii) ensure compliance with environmental requirements and other safeguard measures; (viii) prepare semi-annual progress and annual reports in formats agreed with the Fund; (ix) conduct M&E activities including maintaining IFAD Results and Impact Management System (the “RIMS”); (x) assist local communities with participatory M&E; and (xi) assist supervision and evaluation missions by the Fund and the Borrower/Recipient.

6. The MOA jointly with the State Committee for Land Management and Geodesy (the “SCLMG”), as well as district Hukumats shall develop policies and processes for allocation of pasture land use rights to the PUUs.

7. The State Veterinary Inspection Services (the “SVIS”). The SVIS, as the subdivision of the MOA responsible for the provision of veterinary services to farmers, shall be responsible for the provision of data to the PMU; assist with the identification of Jamoats, villages and suitable veterinarian-candidates to participate in the strengthening of private veterinary services sub-component; and work closely with the PMU and CFs at the community level, in particular in ensuring that the private vets are able to develop into an effective and financially sustainable service.

8. The Tajik Agrarian University (the “TAU”). The Project shall extend support, in the form of international and local technical expertise and financial resources, to the TAU for the development of curricula and a comprehensive educational programme for a degree

in pasture management, the refurbishment of a pasture fodder assessment laboratory, the Geographic Information System (the "GIS") and a weather forecasting laboratory.

9. PUUs. The PUUs, as key stakeholders for pasture management, shall fulfil the following functions: (i) obtaining pasture lease rights and ensuring effective and sustainable use of pastures; (ii) capacity building for members; and (iii) dispute settlement related to the leased land area. PUU members shall participate in annual and medium-term pasture management planning, and report on pasture conditions. The Project shall facilitate the formation of PUUs and their Boards (the "PUUBs"). Smallholder farmers and households interested in participating in livestock development activities shall be organized into CIGs for the Project interventions in this field. SWGs will be instrumental for the identification and implementation of income-generating activities for women.

10. Project Implementation Manual (PIM). A PIM containing the detailed rules, procedures and requirements shall be prepared by the PMU and approved by the MOA and the Fund. The PMU shall, in fulfilling its mission, follow the PIM as approved by the Fund.

Schedule 2
Allocation Table

1. Allocation of Financing Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the IFAD Loan, IFAD Grant and the ASAP Trust Grant, the allocation of the amounts of the Financing to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Grant Amount Allocated (SDR)	Loan Amount Allocated (SDR)	ASAP Trust Grant Amount Allocated (SDR)	% of Expenditures to be financed
1. Equipment, Goods, Vehicles and Works	1 425 000			See notes below
2. Technical Assistance and Studies	1 000 000		150 000	
3. Training & Workshops	100 000			
4. Grants				
a. Pasture Users Union for Community Livestock and Pasture Management Plans (CLPMP) Grants	2 510 000	6 200 000	3 100 000	
b. Diversification Grants			350 000	
c. Other grants	315 000			
5. Operating expenses	600 000			
6. Unallocated	250 000			
Total	6 200 000	6 200 000	3 600 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

Category 1: Expenditures to be financed entirely from the IFAD Grant, except counterpart financing which will be provided in the form of exemption of taxes on eligible expenditures under Categories 1.

Category 2: Includes expenditures under individual consultancy contracts and contracts with the Community/Technical Facilitators. The contract involves related salaries and operational costs, provision of vehicles and other equipment as well as similar sub-contracted expenditure if required and the costs associated with issuance of pasture land use certificates for which PUUs will cover 50% of related costs. Amounts under this category that will be financed by the ASAP Trust Grant will include CLPMP grants and diversification grants, except counterpart financing which will be provided in the form of exemption of taxes on eligible expenditures.

Category 4: (a) Includes eligible expenditures for sub-projects made through grants to PUUs for CLPMPs sub-projects that will be derived from CLPMPs as defined in Schedule 1, Component 2 and will be financed on a pari passu basis from the IFAD Loan and IFAD Grant. Eligible climate change adaptation activities and expenditures, as defined in Schedule 1, Component 3, will be financed from the ASAP Trust Grant. Procurement and payments for these will be largely managed by the PMU. It is expected that beneficiaries would contribute at least 5%. PIM will provide modalities for allocation and use of such grants.

(b) Includes eligible expenditures for sub-projects made through grants to CIGs for diversification, as defined in Schedule 1, Sub-component 3.2 to be financed by the ASAP Trust grant. It is expected that beneficiaries would contribute minimum 5%. PIM provides modalities for allocation and use of such grants.

(c) Includes grants for private vets in agreement with PUUs; scholarships, practical studies and internships for students. PIM provides modalities for use of these grants. Private vets should contribute minimum 10% of the package cost.

(d) Excludes counterpart financing which will be provided in the form of exemption of taxes on eligible expenditures.

Category 5. Includes expenditures on salaries, social fund contributions and office and vehicle maintenance expenses, except counterpart financing which will be provided in the form of exemption of taxes on eligible expenditures.

Logical framework

Narrative Summary	Objectively Verifiable Indicators	Baseline Value (LPDP1 results)	Monitoring Mechanism and Information Sources	Assumptions/Risks
A. Project Goal Contribute to reduction of poverty in Khatlon region (50% of people in Khatlon are estimated as being below the poverty line)	18,000 households (50% of targeted households and 40% of total population in the targeted districts) with improvement in household asset ownership index by 15%; 3% reduction in the prevalence of chronic malnutrition (stunting)	NA 40%	Quantitative baseline, mid-term review, project completion survey. Studies to complement indicator based data	(A) Political stability and conducive macro-economic framework (A) Commitment and cooperation among all concerned institutional partners (R) Influence of overall economic development concealing project achievements
B. Project Purpose Increase the nutritional status, incomes and resilience of poor households by enhancing livestock productivity in a sustainable manner	80% of targeted HHs reporting increased incomes from livestock by minimum 15%; 38000 of poor smallholder households whose climate resilience has been increased (ASAP).	2932 TJS NA	Baseline, mid-term, completion surveys Financial records of project Enterprise groups Qualitative studies	(A) A sound use of climate change vulnerability assessment informs and drives adaptation work (A) Risk mitigation management plans are implemented by targeted communities (R) Elite capture of a disproportionate amount of the gains from increased production and local level conversion of animal, milk and meat surpluses sold on the market and to processors
COMPONENT 1: Institutional Development				
OUTCOME: Targeted public sector and community organizations ¹ (disaggregated by type, i.e: PUUs, VOs, MoA, Pasture Department, TAU, Jamoats) are more effective and efficient at pro-poor pasture management and livestock development	Satisfactory levels of governance ² for 75% of PUUs facilitated by the project Technical capacity ³ of targeted institutions (disaggregated by type ⁴) is increased	NA NA	Project M&E records, progress reports, specific public records, policy documents, laws, strategies	(A) Favourable government policies and cross-sectoral cooperation between state, region and district authorities (A) Interest and motivation among community members (R) Lack of capacity in government agencies and communities to effectively participate in project activities and transmit information and know-how

¹ Public sector and community organizations are defined in Appendix 5 and PIM

² Governance levels of PUUs will be assessed through a specific study. Governance will be measured through levels of (i) democratic accountability (qualitative: if elections of board or head have been democratic), (ii) transparency of financial management (if members are informed of revenues and expenditures of PUUs); (iii) gender equitability (eg: presence of women's sub-set organizations / women's groups within the VO). Source of information will be a annual survey, conducted by community facilitators, and mid-term / end of project HHs survey.

³ Technical capacity has been defined in LPDP, but needs to be further enhanced. Such level will be assessed when the project starts the interactions with the targeted organizations. Once the parameters of technical capacities are agreed, the M&E Consultant will develop a list of aspects (similarly to what done for Governance levels), with help from the company developing the MIS.

⁴ MoA, Pasture Department, TAU, Hukumats, Jamoats, VOs, PUUs.

COMPONENT 2: Productivity Enhancement and Improved Animal Health				
<p>OUTCOME: Healthier livestock with lower levels of mortality and increased supplementary feed available to community livestock</p>	<p>70% of livestock households report reduction in animal mortality 15% increase in average milk yields and 10% increase in average weight of cattle, sheep and goats sold in local markets</p>	<p>NA 3.2lt/day; Average slaughter weights: 91kg cattle 47kg sheep 45kg goat</p>	<p>Baseline, mid-term, completion surveys, project M&E records, progress reports</p>	<p>(A) Livestock farmers will see the benefits of a collective approach to animal health and nutrition. (A) Effective cooperation between private vets and livestock farmers can be ensured (R) Not enough livestock farmers willing and able to pay for vet services make the business unviable</p>
COMPONENT 3: Pasture Development and Diversification for Vulnerability Reduction				
<p>OUTCOME: Household resilience increased through sustainable use of pastures and income diversification</p>	<p>Beneficiaries' household income increased at least by 20% from alternative income activities (ASAP) 132,000 ha of accessible pasture managed in a more climate-resilient manner (ASAP)</p>	<p>NA NA</p>	<p>Baseline, mid-term, completion surveys, Project M&E records, progress reports</p>	<p>(A) Effective and timely technical assistance secured for investment (R) The project fails to capture the interest of local communities (R) Poor maintenance of CLPMP investments results in reduced benefits to the livestock farmers</p>